

MAIRIE

Ce numéro est la dernière édition d'Erquy infos pour l'année 2013, rendez-vous vendredi 10 janvier 2014 pour le prochain numéro. Si vous avez un communiqué à nous transmettre, n'oubliez pas que vous pouvez nous l'adresser jusqu'au samedi 4 janvier inclus.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Conseil Municipal

Mardi 17 décembre 2013 à 20h30, à la salle des Fêtes.

La CyberCommune

sera fermée pendant les vacances de Noël **du lundi 23 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014 inclus**. La connexion Wifi restera disponible pour les abonnés et les personnes détentrices d'un code d'accès en cours de validité.

La bibliothèque Municipale

fermera exceptionnellement ses portes **les mardis 24 et 31 décembre l'après-midi** mais les ouvrira en revanche ces mêmes mardis matin de 10h00 à 12h30.

Élections

En vue de la révision de la liste électorale et afin de la mettre à jour, nous demandons à toutes les personnes ayant changé de domicile au sein même de notre commune de bien vouloir en informer le Service Élections de la Mairie au 02 96 63 64 64.

Vous êtes nouvel arrivant à Erquy ? N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire sur la liste électorale. **Date limite de dépôt des demandes 31 décembre 2013.**

Pour cela, veuillez-vous présenter à l'accueil de la Mairie muni d'une **pièce d'identité en cours de validité** (carte d'identité ou passeport), d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité,

de gaz ou de téléphone y compris de téléphone mobile, avis d'imposition ou certificat de non imposition, quittance d'assurance - incendie, risques locatifs ou responsabilité civile - pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer, bulletin de salaire ou titre de pension mentionnant l'adresse). À noter : si l'adresse correspond à une résidence (secondaire par exemple), le justificatif doit prouver la résidence dans la commune depuis 6 mois ou plus.

Vous êtes seulement contribuable dans la commune ? Vous devez prouver que vous êtes soumis aux impôts locaux dans la commune depuis au moins 5 années. Les impôts concernés sont la taxe d'habitation, la taxe foncière (sur les propriétés bâties ou non bâties) et la cotisation foncière des entreprises (anciennement taxe professionnelle). Votre nom doit apparaître sur les documents fiscaux : soit les 5 derniers avis d'imposition, soit un certificat de la direction départementale des finances publiques (DDFip).

Nouveau lotissement communal de Saint-Pabu

La commune d'Erquy commercialise 7 lots (de 405 m² à 557 m²) dans le nouveau lotissement communal de Saint-Pabu. Ces lots sont réservés à des primo-accédants au tarif de 55 euros/m² (déduction faite de la subvention communale). Les personnes intéressées peuvent adresser un courrier de candidature à l'adresse suivante :

Mairie d'Erquy, 11 square de l'Hôtel de Ville 22430 Erquy.

www.ville-erquy.com.

Etude urbaine Avis à la population

Dans le cadre d'une étude urbaine préalable à des opérations d'aménagement en cœur de ville d'Erquy, la

Commune recherche environ 15-20 personnes maximum représentatives de la population (commerçants, artisans, enseignants, professions libérales du centre-ville, habitants, riverains d'âges différents, responsables associatifs, ...) pouvant participer à des ateliers de travail.

Nous vous proposons ces ateliers afin d'établir un diagnostic des attentes et des besoins en matières de déplacement, d'aménagement des espaces publics, d'usage, de développement commercial, de cadre de vie, de stationnement, de mieux connaître les pratiques actuelles, les manques et les réponses à apporter. Ce mode opératoire présente l'avantage de faire entrer le projet dans un cadre d'une participation citoyenne permettant de l'enrichir réellement. Deux premiers ateliers seront organisés les **13 et 20 janvier 2014** à 18h30. Ces ateliers sont conçus dans une logique de progression, il est nécessaire d'être présent aux différentes dates. Si vous souhaitez y participer, veuillez-vous inscrire en Mairie **avant le 31 décembre 2013**. Vous remerciant par avance de votre contribution.

Avis aux associations

Les dossiers de demande de subvention 2014 sont disponibles à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur le site web de la ville. A remplir avec soin et à nous retourner au plus tard pour le **15 janvier 2014**.

www.ville-erquy.com.

Ports de plaisance

Les formulaires de demande de mouillage sont disponibles en téléchargement sur le site de la ville ou à l'accueil de la Mairie. Attention : Toute demande incomplète, erronée ou parvenue hors délais (après le 15 janvier 2014) sera systématiquement rejetée. www.ville-erquy.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Aérateurs gratuits pour votre composteur

Afin de faciliter l'aération de votre compost, la Communauté de Communes met à votre disposition gratuitement un aérateur (pour les détenteurs d'un composteur acheté à la Communauté de Communes). Sa forme, similaire à celle d'un harpon, permet d'oxygéner votre matière et ainsi de favoriser sa transformation. Pour cela, il vous suffit tout simplement de l'enfoncer dans votre pile de compost et de le retirer. La configuration de son embout permettant par ce biais de créer des canaux d'aération. Grâce à ces deux réservoirs, cet appareil

permet aussi de ventiler le contenu de votre bac lorsque ce dernier est trop humide. N'hésitez pas à venir vous en procurer un dans la limite des stocks disponibles : un seul aérateur sera remis par foyer.

Aménagement du bocage et des parcelles agricoles Poursuite des aides

3,3 km de haies bocagères entièrement subventionnées seront plantés en janvier 2014 avec 8 exploitants et propriétaires fonciers, sur les communes de Planguenoual, Erquy, La Bouillie et Plurien.

Afin d'évaluer les travaux à prévoir pour les années à venir sur la

Communauté de Communes, Catherine FAY reprendra contact cet hiver avec les exploitants agricoles de la commune.

Toutefois, si vous avez déjà planté en terres agricoles ou si vous souhaitez réfléchir à un projet d'aménagement :

- plantation de haies bocagères,
- création de talus,
- aménagement de zones humides,
- taille de formation de haies de moins de 20 ans, ...

vous pouvez contacter Catherine FAY, chargée de mission bocage à la Communauté de Communes, au 02 96 32 98 90.

PAYS DE SAINT-BRIEUC

Ecowatt : le bon geste énergie !

La demande électrique évolue en fonction du temps, et passe par des pics de consommation qui peuvent être très marqués. C'est notamment le cas en hiver, où l'on observe régulièrement des pointes de consommation le matin et en fin d'après-midi. Ces pics nécessitent le démarrage de centrales dites « de pointe », très émettrices de gaz à effet de serre, et mettent souvent le réseau électrique breton en situation de très forte contrainte.

Pour contribuer à réduire la demande électrique au moment de ces pics de consommation hivernaux, RTE, la Préfecture de Région, la Région, l'ADEME et ERDF ont mis en place un dispositif innovant : EcoWatt.

Par l'intermédiaire d'un site Internet, les particuliers, les entreprises et les collectivités peuvent s'inscrire à un dispositif d'alerte par SMS ou par courriel, afin d'être avertis en temps réel du niveau d'alerte (orange ou rouge), les jours de pics. Des comportements éco-citoyens, spécifiques à ces périodes de pics, sont préconisés dans ces moments de forte consommation (ex : décaler le démarrage de la machine à laver à

une heure plus tardive...).

Objectifs d'Ecowatt :

1. réduire les fortes émissions de CO² engendrées par la consommation d'électricité en pointe
2. diminuer le risque de coupure électrique.

www.ouest-ecowatt.com

Révision du SCOT

Le SCOT du Pays de Saint-Brieuc arrêté par les élus le 29 novembre 2013.

Les Membres du Comité syndical ont voté, le 29 novembre dernier, l'arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc. Après 3 ans de consultation, de concertation, de débats et de riches échanges avec les élus des 64 communes du territoire, avec les associations agréées de protection de l'environnement, avec la société civile et les autres partenaires, le projet a été arrêté à l'unanimité des suffrages exprimés (avec 6 abstentions).

L'ensemble des élus du Syndicat Mixte se félicitent du travail accompli par les élus et acteurs locaux qui se sont rassemblés, depuis juin 2011, pour travailler à la construction d'un projet commun fondé sur le

développement équilibré, durable et solidaire du territoire, pour les 17 années à venir.

Le projet de SCOT entre à présent dans une phase administrative par la consultation des personnes publiques associées et autres personnes prévues par le Code de l'Urbanisme qui disposent de trois mois pour formuler un avis. Suivra, au printemps 2014, une enquête publique d'un mois au cours de laquelle toute personne concernée pourra formuler ses observations sur les registres, prévus à cet effet ou lors des permanences des Commissaires enquêteurs et ainsi contribuer au projet, avant son approbation, prévue à l'automne 2014.

Le SCOT deviendra en 2014, après son « approbation », le document de référence pour l'ensemble des politiques locales d'aménagement et d'urbanisme, à l'échelle des 64 communes du Pays de Saint-Brieuc. L'objectif sera, par la suite, de le faire vivre, et d'accompagner les communes (et EPCI) pour une prise en compte optimale des objectifs et des orientations du SCOT.

Téléchargement des documents du SCOT arrêté le 29 novembre 2013 :

www.pays-de-saintbrieuc.org

AUTRES COMMUNIQUES

Un site internet pour la pêche à pied en Bretagne

L'Agence régionale de santé (ARS)

Bretagne et l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (Ifremer) viennent de mettre en

ligne un site internet dédié aux pêcheurs à pied de loisir.

www.pecheapied-responsable.fr

Mod'Emploi - 101.9

Le rendez-vous de l'emploi proposé par la Maison de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Insertion du Pays de Saint-Brieuc et ses partenaires sur RadioActiv'.

Tous les lundis de 11h00 à 12h00 et rediffusion le samedi de 11h00 à 12h00.

En décembre :

- lundi 16 : Le service civique : solidarité et expérience.

Retrouvez toute la programmation sur www.maisonemploi-stbrieuc.com

La Cité des Métiers des Côtes d'Armor

Lieu d'information gratuit et ouvert à tous : s'informer sur les métiers, choisir une formation, trouver un emploi, créer ou reprendre une entreprise, changer de vie professionnelle ...

Les rendez-vous du mois de décembre :

- mercredi 18 : Les métiers du Cinéma (sur inscription) - Ploufragan - 14h00
- jeudi 19 : Le métier d'Aide-Soignant (sur inscription) - Loudéac - 18h00.

Tel : 02 96 76 51 51

www.citedesmetiers22.fr

UMIH22 (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie)

L'UMIH22 des Côtes d'Armor met en place une **formation pour les loueurs de chambres d'hôtes délivrant des boissons alcooliques le vendredi 17 janvier 2014**. La formation des loueurs de chambres d'hôtes délivrant des boissons alcooliques, adaptée aux conditions spécifiques de l'activité des personnes qui offrent à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes, est constituée d'enseignements d'une durée de 7 heures effectuée en une journée.

Le contenu de la formation adaptée comprend notamment :

1. La présentation liminaire de la formation :
2. Les grands principes des conditions d'ouverture d'un débit de boissons.
3. Les obligations d'exploitation.
4. La réglementation locale.
5. L'évaluation des connaissances acquises.

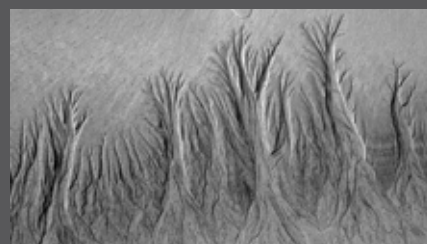
Cette formation est obligatoire depuis le 1^{er} juin 2013 (voir circulaire UMIH Juridique n° 11.13 du 8/04/2013).

www.umih-22.fr

Galerie d'Art Municipale

FORMES INSOLITES DE LA NATURE

Photos Lauréates du Concours



du samedi 7 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014

Ouvert aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme, entrée libre.

Bibliothèque Municipale

EXPOSITION DE GRAVURES

LOUP D'ANTAN

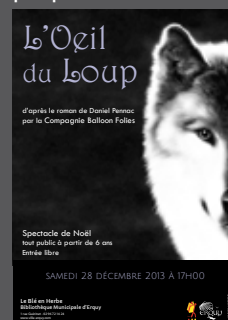
du 3 au 28 décembre 2013



Jusqu'au 28 décembre, profitez de l'exposition «Loup d'Antan», des gravures de loup datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle ! Bien-sûr, une sélection de livres sur la BÊTE accompagne l'exposition !

Le mercredi 18 à 16h30, le loup rôdera du côté de L'HEURE DU CONTE, frissons garantis ! (pour les enfants de 4 à 7 ans).

Le samedi 28 décembre à 17h00, La compagnie Balloon Follies vous propose UN TRÈS BEAU SPECTACLE,



une adaptation du roman de Daniel Pennac, L'ŒIL DU LOUP. Pour tous dès 7 ans, entrée libre et gratuite.

La sélection du comité de lecture sera disponible dès ce vendredi 13 décembre. Vous pouvez également télécharger le compte rendu sur la page Bibliothèque du site de la mairie d'Erquy, onglet «comité de lecture».

Renseignements au 02 96 72 14 24

ASSOCIATIONS

Régina Cuisine

Le prochain atelier est programmé pour le **vendredi 13 décembre 2013 à 14h00** à la salle des fêtes. Emma Le Ny nous propose diverses verrines, canapés, brochettes, ... pour accompagner vos apéritifs de fêtes. Adhésion 5€, participation à l'atelier 4€. Venez nombreux et nombreuses.

L'école Notre Dame d'Erquy

dimanche 15 décembre, à 14h30 à L'Ancre des Mots. Venez nombreux admirer la représentation donnée par les élèves et institutrices des Petites Sections jusqu'au Cour Moyen lors de notre traditionnel spectacle de Noël.

Université du Temps Libre Côte de Penthièvre

Jeudi 19 décembre, à 14h30, au cinéma du Val André, Colette Pierre, conservateur en chef honoraire du Patrimoine, animera la conférence «Bible et Islam dans la peinture orientaliste». Notez déjà que **le 9 janvier**, à 14h30, à la salle des fêtes de Planguenoual, Claude Motta, docteur es sciences animera la conférence « l'évolution des sciences de l'an mil à la renaissance : des croyances à la science ». Cette conférence sera suivie des vœux de la présidente autour du verre de l'amitié. Adhésion dès 14h00 : 38€ pour l'année. Consultez notre site, prenez une connaissance détaillée de toutes nos activités : www.utlcotedepenthièvre.fr.

Concerts à Erquy

Concert exceptionnel pour Noël à Erquy, **samedi 21 décembre** à 18h00 en l'église Saint-Pierre Saint-Paul.

80 choristes des chorales de « La clef des Chants » de Plélan et des « Cœurs du Mené » de Colliné, réunies dans un répertoire ancien et moderne, créé spécialement pour ce concert à venir écouter en famille et par tout public. Une prestation unique, préparée de longue date et en libre participation. A ne pas manquer !

Erquy en Scène

Le prochain spectacle qui vous est proposé à l'Ancre des Mots, **vendredi 10 janvier 2014** à 21h00, sera une pièce de théâtre, *Le jeu de l'amour et du hasard*, interprétée par la Compagnie Instant. Réservation auprès de l'Office de Tourisme. Pensez à réserver vos places dès maintenant pour le spectacle de Paulo, samedi 25 janvier 2014 à 20h30. Retrouvez le programme complet sur www.ville-erquy.com.

maison 1^{er} et 2^{me} étage, vue mer et port, 70m² environ, 2 chambres, cuisine américaine, salle de bain avec baignoire, placards, fenêtres double vitrage, chauffage électrique, classe énergie D, 440€/mois, libre à partir du 8 décembre. Tél : 06 99 23 08 78.

Divers

Vends four Fagor Élégance, très bon état, 70€, lave-vaisselle Laden semi encastrable, très bon état, 70€, moteur de hotte de cuisine 52x28cm, peu servi, 80€, bureau enfant en bois avec 2 tiroirs, 20€. Tél : 02 96 72 43 18 (heures repas).

Jeux de fléchettes électronique (Smartness) peu servi, avec fléchettes + meuble, 35€, porte cd (50), 5€, encyclopédie 8 volumes 128 Pays (Larousse) Beauté du Monde, 50€. Tél : 06 89 29 73 26.

Vends Comtoise, très bon état, en chêne, horlogerie Delens Presles, mécanique excellent état, plaque horloge en étain, remontage par chaîne + poids, sonnerie ou pas, 300€. Tél : 06 89 29 73 26.

Vends vélo VTC neuf cadre femme, rouge et noir, vélo de course homme couleur argent, veste cuir homme taille 46 gris foncé, divers bibelots anciens, vaisselles, sellette dessus marbre, lecteur DVD, divers tableaux. Tél : 06 81 85 75 21.

Donne téléviseur portable Philips et chaîne Hi-Fi ancienne. Tél : 06 77 28 78 88.

Bateau

Vends bateau Roca avec remorque et moteur 3,5CV, 1000€. Tél : 06 63 76 92 08.

ANNONCES

Immobilier

Cherche logement sur Erquy et environs proches (5km), type studio ou F1 meublé de préférence avec garage pour le 1^{er} trimestre 2014, suite à mission professionnelle à Erquy, loyer minimum. Tél : 06 77 16 23 23.

Loue maison T4 sur Erquy, très bon état, 2 salles d'eau, dressing, jardin clos, parking privatif, sur terrain de 500m², diagnostics GES : A, classe énergie : D, libre au 1/1/14, loyer 660€. Tél : 06 62 37 68 27.

Loue en vide à l'année maison restaurée, rez-de-chaussée avec salon avec cheminée, cuisine aménagée, salle d'eau aménagée et toilettes séparées, à l'étage 3 chambres sur parquet flottant, radiateurs à inertie pierre, Catégorie énergie C, terrasse, récupérateur d'eau, jardin et parking, 650€/mois. Tél : 06 66 86 10 62.

Loue à l'année en vide à Erquy, appartement en duplex dans petite

ARMOR CINÉ

rue du chemin vert - 22430 Erquy - tél : 02 96 63 67 96
<http://sites.google.com/site/armorcine/>



Vendredi 13 décembre - 21h	LES GARÇONS ET GUILLAUME À TABLE
Dimanche 15 décembre - 16h	
Lundi 30 décembre - 21h	
Samedi 14 décembre - 21h	CARTEL
Lundi 16 décembre - 21h	LA VÉNUS À LA FOURRURE
Vendredi 20 décembre - 21h	HUNGER GAMES : L'EMBRASEMENT
Samedi 21 décembre - 21h	
Dimanche 22 décembre - 16h	EN SOLITAIRE
Lundi 23 décembre - 21h	AVANT L'HIVER <i>Art & Essai</i>
Mardi 24 décembre - 16h	L'APPRENTI PÈRE NOËL ET FLOCON MAGIQUE
Jeudi 26 décembre - 16h	
Vendredi 27 décembre - 21h	BELLE ET SÉBASTIEN
Dimanche 29 décembre - 16h	
Samedi 28 décembre - 21h	CASSE TÊTE CHINOIS
Mardi 31 décembre - 16h	LA REINE DES NEIGES

Nouveau !

Le jour de votre anniversaire, le ciné, c'est gratuit (sur présentation d'un justificatif).

Imprimeur Gérant : Mme Christiane GUERVILLY - Siège Social : Mairie d'ERQUY - 02 96 63 64 64 - www.ville-erquy.com
Pour être publiés, les annonces et les communiqués doivent nous parvenir au plus tard le samedi précédant la parution, en précisant vos coordonnées complètes (non publiées) soit dans la boîte prévue à cet effet à la Mairie, soit par courriel : cybercommune@erquy.fr